

SYNTHÈSE DE LA RÉUNION DE COORDINATION du 18 décembre 2025

Présent·es : Jérémie, Tom, Thierry, Claire S, Jeanne, Nathalie, Catherine, Isabelle, Sophia, Damien, Léonore, Cathy

PRINCIPALES INFORMATIONS ET DÉCISIONS

■ Itinéraire de randonnée « Les maîtres du feu »

Sur proposition de la Communauté de Communes, Vaour va inscrire la portion de chemin de randonnée qui passe sur son territoire

■ Adhésion au service d'instruction des dossiers d'urbanisme

La commune va adhérer au service d'instruction des dossiers d'urbanisme et du droit du sol, proposé par la Communauté de Communes.

A compter du 1^{er} janvier, les dossiers de cet ordre seront donc instruits par la 4C.

■ CLECT - Commission locale d'évaluation des charges transférées

Cette commission gère notamment les attributions de compensations des missions qui relèvent de la 4C, et qui sont transférées aux communes.

Ces attributions de compensation sont des subventions que la 4C versera donc aux communes pour les compétences qu'elle leur transfère.

Un rapport ainsi qu'un tableau de répartition des charges et missions nous est proposé par la 4C.

■ Convention de prestation pour l'assainissement collectif

Depuis 2022 la 4C a la compétence « Assainissement » concernant le service d'assainissement collectif des eaux usées. Cela étant, c'est la commune et ses agents, qui assurent la gestion de la station d'épuration, par délégation de compétence pour le compte de la 4C donc.

Nous devons autoriser le Maire à signer cette convention de prestation avec la 4C.

■ Convention de partenariat pour la création d'un « Point infos numérique autonomie

Il s'agit d'un service porté par le Conseil Départemental du Tarn, pour aider les citoyens (notamment les seniors ou les personnes peu à l'aise avec le numérique) à acquérir des compétences de base sur les outils numériques (Internet, démarches administratives en ligne, outils collaboratifs, etc.), pour être plus autonomes dans leur vie quotidienne et professionnelle et éviter ainsi la fracture numérique.

Ce point info sera rattaché à France Service, qui apporte déjà des services du même ordre aux Vaourais·es.

■ Travaux à effectuer pour la pompe à chaleur de la Mairie

Les deux unités extérieures de la pompe à chaleur de la Mairie demandent à être protégées pour éviter tout accident. Il s'agit de créer une clôture sous le préau pour en protéger l'accès.

▪ **Café Atmosphère - Place de parking pour personne à mobilité réduite**

Lors de l'Assemblée Générale d'Atmosphère, il a été évoqué la création d'une place de parking pour personnes à mobilité réduite, à proximité du café associatif.

L'emplacement pourrait être réalisé sur le terrain communal qui jouxte le café asso. Atmosphère se propose de prendre à sa charge les travaux de maçonnerie, les travaux de nivellement et surfaçage de la place resteraient à la charge de la commune.

Voir aussi si l'on pourrait disposer un éclairage public tout près de cette place de parking.

Cette place de parking pourrait aussi servir aux usagers·ères de l'espace jeux pour enfants.

Ce projet 2026 sera très vraisemblablement porté par la prochaine équipe municipale.

▪ **Thème de l'Apéro Citoyens de janvier :**

Le prochain Apéro Citoyens aura lieu le jeudi 8 janvier.

Son thème sera libre.

Prochaines réunions de coordination

Vendredi 2 janvier à 17h